



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

**Commission sportive Pv du 27 novembre 2023
par échange de messagerie**

Présents : Yvan Cueff, Marc Gilles, Claude Gonnin, Jean-Yves Le Droff, Alain Quéau, Jean Pierre Séné, Yves Sizun

Absent excusé :

1 – Feuilles de match absentes .:

Match de D2 poule E – Plounevezel T 1 – Cleden Poher Us 1 du 19 novembre 2023

La feuille de match n'est pas parvenue au District malgré les rappels des 20 et 22 novembre 2023.

Par conséquent, la Commission Sportive donne match perdu par pénalité à l'équipe de Plounevezel T 1 et porte au compte du club une amende de 30,00 € conformément aux articles 62.4 et 62.6 des règlements généraux de la Ligue de Bretagne de Football.

- Plounevezel T 1	- 1point	0 but
- Cleden Poher Us 1	3 points	3 buts

La présente décision est susceptible d'appel, en 2ème instance, devant la commission d'appel du District du Finistère, dans un délai de 07 jours conformément à l'article 98 des règlements de Ligue De Bretagne.

Match de D4 poule G – Plounevezel T 2 – Landeleau Us 2 du 19 novembre 2023

La feuille de match n'est pas parvenue au District malgré les rappels des 20 et 22 novembre 2023.

Par conséquent, la Commission Sportive donne match perdu par pénalité à l'équipe de Plounevezel T 2 et porte au compte du club une amende de 30,00 € conformément aux articles 62.4 et 62.6 des règlements généraux de la Ligue de Bretagne de Football.

- Plounevezel T 2	- 1point	0 but
- Landeleau Us 2	3 points	3 buts

La présente décision est susceptible d'appel, en 2ème instance, devant la commission d'appel du District du Finistère, dans un délai de 07 jours conformément à l'article 98 des règlements de Ligue De Bretagne.

2 – FMI non transmises :

Les FMI doivent être transmises pour le lundi 8h00.

Les FMI des rencontres ci-dessous n'ont pas été transmises 4 h 00 après le délai légal.



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

Conformément à l'article 62.6 des règlements généraux de la LBF, une amende de 30,00 € est portée au compte des clubs recevants.

Date	Match	
26/11/2023	District 2 Poule F Mellac St 2 - Tregunc Us 3	Absence de feuille de match
26/11/2023	Poule F Querrien Us 1 - Quimperle Fc 2	Absence de feuille de match
26/11/2023	Poule H Pouldergat Sp 1 - Plobannaec As 3	Absence de feuille de match
26/11/2023	Poule I Douarnenez Stella 3 - Plomodiern Gmh 1	Absence de feuille de match

Date	Match	
26/11/2023	District 3 Poule B Landeda As 2 - Brest Lambezellec 1	Absence de feuille de match
26/11/2023	Poule H Ergue Gaberic Paot 4 - Tournich As 1	Absence de feuille de match
26/11/2023	Poule H La Foret Fsnt Ca 2 - Rosporden Fc 2	Absence de feuille de match

Date	Match	
26/11/2023	District 4 Poule G Plounevezel T 2 - Roudouallec Ec 2	Absence de feuille de match
26/11/2023	Poule G Chateaneuf Us 2 - Spezet Pb 3	Absence de feuille de match
26/11/2023	Poule H St Thurien Us 1 - Coray Glaziks 3	Absence de feuille de match
26/11/2023	Poule E Guiclan Plouenan Fc 4 - Plougoulm Cad 2	Absence de feuille de match

2 – Championnat :

Match de D2 poule H – Plomeur Gars 1 – Plouhinec As 1 du 26 novembre 2023

Match arrêté à la 61^{ème} minute de jeu par l'arbitre officiel de la rencontre en raison d'un arrêt du match pendant 40 minutes suite à la blessure d'un joueur de Plouhinec ayant nécessité l'intervention des pompiers.

Après avoir repris le match pendant 13 minutes, la luminosité ne permettait plus le bon déroulement du match.



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

La Commission Sportive, donne match à rejouer, et fixe la rencontre au dimanche 7 janvier 2024.

Le rapport de l'arbitre mentionnant des propos irrespectueux du banc de touche de Plomeur, la Commission Sportive transmet le dossier à la Commission de Discipline pour suite à donner.

Le Président de la Commission Sportive

Yves SIZUN